AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (24)ItemJean-Baptiste André Godin à Louis Dezaux, 10 avril 1884

Jean-Baptiste André Godin à Louis Dezaux, 10 avril 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)
Collation1 p. (53v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Dezaux, 10 avril 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51483

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>10 avril 1884</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Dezaux, Louis</u>
Lieu de destinationGuise (Aisne)
Scripteur / Scriptrice<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>

Description

RésuméGodin avertit Dezaux qu'il ne peut lui donner satisfaction en ce moment car il n'est pas possible d'enlever en ce moment les poissons des bassins du jardin du Familistère.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

Animaux

Lieux cités<u>Guise (Aisne) - Familistère : jardin d'agrément</u> Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 07/03/2025 Juise Damilistère

Monnieur Defacery hetard pour repondese à notre lettre du 30 mars mais mon per denier Me a det que les franciers Staient en falien from er que ce sorait tans doute peter la prentess -Cation Dans les bassin. que d'an enlever ine poissons en ce mament.

Je ne pourrai donc.

Nous donner satiofaction que dans
faction que dans
faction que dans
faction.

Memble agrier.

Memble agrier.

Mance de toute
ma comidération.